



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Anderlecht
Service de l'Urbanisme
Rue Van Lint, 6
B - 1070 BRUXELLES

Bruxelles, 06/04/2022

Votre réf. PU52369
Réf. CRMS : **AND20191**
Réf. NOVA : **01/XFD/1832439**

ANDERLECHT. Rue Démosthène, 87
(= ZP du parc Forestier)
PERMIS D'URBANISME : installation de volets
Demande de la Commune du 14/03/2022

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 30/03/2022, n'a pas formulé de remarques sur le dossier concerné.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : gdelatte@anderlecht.brussels ; urbanisme@anderlecht.brussels ; hlelievre@urban.brussels ;
mkreutz@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels